

Microoled annonce l'approbation de son Document d'Enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth Paris

Grenoble (France), le 11 janvier 2022 - 7h30

Microoled, un leader mondial des micro-écrans OLED pour les applications proches de l'œil telles que les équipements optiques de plein air, les lunettes de vision nocturne, ou encore lunettes de réalité augmentée, annonce l'approbation de son Document d'Enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.22-001 en date du 10 janvier 2022.

L'approbation de son Document d'Enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de Microoled sur le marché Euronext Growth Paris, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'opération.

Eric Marcellin-Dibon, Président Directeur Général de Microoled déclare : *« En quelques années, Microoled s'est imposé comme un champion de la Tech française à l'échelle internationale dans le domaine des micro-écrans. Grâce à une technologie OLED unique combinant qualité d'image, haute luminosité et surtout faible consommation d'énergie, nous figurons aujourd'hui aux premiers rangs des acteurs mondiaux de nos marchés professionnels. Cette position nous permet d'afficher une croissance de près de 35% par an depuis 2017 associée à une solide rentabilité. Aujourd'hui, nous sommes prêts à accélérer, en profitant des formidables opportunités du marché de la réalité augmentée, au travers du déploiement d'ActiveLook®, une offre de rupture dans les lunettes connectées à destination des sportifs du monde entier. Avec cette nouvelle aventure, des perspectives prometteuses s'ouvrent à nous, au cœur desquelles notre projet d'introduction en bourse prend tout son sens ! »*

Micro-écrans OLED : une macro-révolution

Avec l'accélération du basculement de la plupart des équipements analogiques vers le numérique, les micro-écrans connaissent actuellement un très fort développement, notamment dans les applications de vision proche de l'œil, sur des marchés professionnels comme les optiques de plein air et de vision nocturne, les caméras thermiques, ou les oculaires de matériels

médicaux, mais également sur des marchés grand public avec les lunettes de réalité augmentée. Une « macro-révolution » au cœur du développement rapide de Microoled, aujourd'hui n°1 européen et n°2 mondial¹ sur ses marchés historiques².

Un leader mondial des micro-écrans OLED

Depuis sa création en 2007 par Eric Marcellin-Dibon et Günther Haas, deux ingénieurs spécialistes des systèmes visuels issus de groupes technologiques internationaux, Microoled a investi plus de 25 millions d'euros en recherche & développement. En parallèle, la Société a également noué de solides partenariats technologiques, en particulier avec le CEA avec lequel elle partage un laboratoire commun, au cœur de la Tech Valley grenobloise. Microoled s'appuie ainsi aujourd'hui sur une propriété intellectuelle forte, avec un large portefeuille de brevets portant sur plus de 30 familles³.

Cet engagement continu dans l'innovation a permis de bâtir une technologie OLED unique combinant haute résolution, haute luminosité et très faible consommation d'énergie, des facteurs critiques pour le déploiement d'applications nomades d'avenir comme la réalité augmentée.

Cette avance technologique, déjà récompensée par de nombreuses distinctions, a permis à Microoled de fidéliser durablement plus d'une centaine de clients parmi les plus grands intégrateurs technologiques mondiaux, sur des marchés professionnels résilients et en croissance comme les sports de plein air, la sécurité, la défense ou le médical. Les micro-écrans de Microoled sont par exemple intégrés dans les lunettes de vision nocturne et infrarouge pour les professionnels de la sécurité (forces armées, police, pompiers...), les jumelles et les télescopes pour les activités et sports de plein air, et des équipements médicaux critiques comme les microscopes et endoscopes ou encore les appareils ophtalmiques.

Avec des clients dans plus de 25 pays en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Microoled réalise plus de 95% de son activité à l'International, en direct ou par l'intermédiaire de distributeurs et d'agents commerciaux locaux⁴.

¹ Estimations Société, en nombre d'unités vendues.

² Marché des micro-écrans B2B estimé par la Société à près de 175 M€ en 2020, au sein duquel Microoled a réalisé 20,2 M€ de chiffre d'affaires, cette estimation ne tenant pas compte des développements importants anticipés dans la réalité augmentée, notamment auprès du grand public.

³ Familles de brevets en propriété, copropriété ou sous licence exclusive, pour lesquelles des brevets ont été délivrés ou des demandes de brevets sont en cours. Se reporter aux sections 20.1, 20.2 et 20.3 du Document d'Enregistrement, concernant les contrats importants avec le CEA et Eastman Kodak Company.

⁴ Se reporter aux sections 20.4 et 20.5 du Document d'Enregistrement, concernant les contrats de distribution importants avec Collins Aerospace aux Etats-Unis et Shenzhen Creator en Chine.

Une maîtrise complète de la chaîne de valeur avec l'internalisation de la production

Outre sa capacité d'innovation, le succès de Microoled repose également sur une maîtrise complète de la chaîne de valeur allant de la conception des micro-écrans à leur production et leur commercialisation. Tandis que les phases de test et d'assemblage sont partiellement sous-traitées, Microoled se focalise sur les phases critiques de production, à forte valeur ajoutée, plus spécifiquement le dépôt des couches OLED et leur encapsulation, et entend poursuivre ses efforts d'internalisation sur ces phases à forte valeur ajoutée.

Microoled fait ainsi la différence en matière de savoir-faire industriel au travers de sa plateforme de production « best in class » localisée à Grenoble, avec deux lignes de production en salle blanche permettant de servir une clientèle des plus exigeantes.

Cette expertise est complétée par un réseau de partenaires technologiques de premier plan parmi lesquels figurent notamment des fournisseurs français et européens de semi-conducteurs, ainsi que le CEA.

Microoled a déjà produit et vendu plus d'un million de micro-écrans à ce jour.

Une trajectoire de performance démontrée, alliant croissance, rentabilité et responsabilité

Marchés en croissance, leadership technologique, maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur : autant de facteurs qui permettent à Microoled d'inscrire son développement dans une solide trajectoire de performance.

Depuis 2017, Microoled a ainsi vu son chiffre d'affaires croître de près de 35% par an pour atteindre 20,2 M€ en 2020. Au premier semestre 2021, la croissance était de 56% avec un chiffre d'affaires de 11 M€. Sur l'ensemble de l'exercice 2021, la Société attend un chiffre d'affaires supérieur à 22 M€. Cette croissance solide s'appuie sur un modèle de revenus à forte visibilité adossé à des commandes sur des gammes à cycles de vie longs, auprès d'une clientèle d'intégrateurs mondiaux fidélisés.

Cette dynamique de croissance purement organique associée à une maîtrise des coûts opérationnels s'accompagne d'une solide rentabilité avec un EBITDA⁵ en hausse de 79% à 7,2 M€ en 2020, soit une marge d'EBITDA de 35%.

Soucieux d'allier croissance rentable et responsabilité, Microoled a également initié une démarche volontariste de performance extra-financière, avec une note globale de 54⁶, un niveau déjà qualifié d'avancé, à comparer à une note moyenne du groupe de référence de 35.

⁵ EBITDA : Résultat opérationnel retraité des dotations aux amortissements

⁶ Notation extra-financière réalisée par le cabinet spécialisé Ethifinance

SporTech & réalité augmentée :

un nouvel accélérateur de croissance avec ActiveLook®

La technologie de micro-écrans Microoled allie grande densité de pixels, mais aussi et surtout haute luminosité et faible consommation d'énergie – deux facteurs critiques pour s'imposer dans les nouvelles applications de réalité augmentée.

Fort de ce constat, Microoled s'engage aujourd'hui dans le déploiement d'un module optique unique au monde baptisé ActiveLook®, permettant de transformer les lunettes sportives en lunettes de réalité augmentée⁷. La Société entend bénéficier ainsi de la très forte croissance attendue sur ce marché, avec des ventes mondiales annuelles estimées à 3,9 millions d'unités à l'horizon 2024, par rapport à 0,3 million d'unités vendues en 2020⁸.

Le module développé par Microoled comprend un micro-écran de très petite taille, un système électronique et une batterie pour un poids total inférieur à 7g et une autonomie de plus de 12h. Enfin, ActiveLook® est également une application dédiée fonctionnant sur les principales plateformes (Android, iOS et Garmin) et permettant la communication entre les lunettes et les appareils et accessoires compatibles.

Cette prouesse technologique permet l'affichage des informations directement dans le champ de vision de l'utilisateur avec un confort inégalé et sans aucun compromis sur le design. Les disciplines sportives adressables sont très nombreuses, avec un déploiement engagé prioritairement dans un premier temps sur le cyclisme et le running, qui comptent de très nombreux pratiquants dans le monde.

De premières collaborations sont déjà en place avec la marque de lunettes de sport Julbo, pour son modèle de lunettes connectées EVAD-1, qui offre au cycliste expérimenté une batterie complète d'indicateurs de performance ; et plus récemment, le fabricant Cosmo Connected avec son modèle Cosmo Vision lancé fin 2021, qui propose au cycliste urbain un affichage en temps réel et en toute sécurité de ses données de navigation.

Grâce à une technologie aujourd'hui sans concurrence en termes de qualité d'affichage comme de consommation d'énergie, ActiveLook® ouvre la voie à une nouvelle génération d'équipements « SporTech » destinée à séduire les grands équipementiers et les sportifs du monde entier.

⁷ Avec un déploiement ayant récemment débuté, ce nouveau produit ne contribue pas encore de manière significative au chiffre d'affaires de la Société.

⁸ Source : Statista.

Stratégie : creuser l'écart sur les marchés historiques, accélérer le déploiement commercial d'ActiveLook®

Pour accompagner cette nouvelle aventure et conforter la dynamique de ses activités historiques, la stratégie de Microoled repose sur le renforcement de son leadership technologique, l'accélération du déploiement commercial d'ActiveLook® et l'extension de ses capacités de production pour accompagner la croissance continue de l'activité.

Sur le terrain de l'innovation, l'évolution des gammes sera poursuivie avec en ligne de mire la recherche de nouveaux gains en matière de consommation d'énergie, de compacité et de coûts. Le développement de nouvelles générations de produits adaptées aux applications de Réalité Augmentée constituera notamment un axe prioritaire.

Microoled entend également renforcer les moyens marketing et commerciaux dédiés à l'accélération du déploiement d'ActiveLook® à grande échelle, avec une ambition forte : faire de cette technologie un standard mondial dans les lunettes sportives connectées. Outre le développement d'une marque vitrine ENGO Eyewear, les efforts vont être intensifiés pour renforcer l'écosystème autour de la plateforme technologique en intégrant grands acteurs mondiaux des équipements sportifs connectés, développeurs d'applications, et grandes marques de lunettes sportives.

Enfin, pour accompagner la croissance attendue sur ActiveLook® et les activités historiques, une extension des capacités de production en Europe comme en Asie est aujourd'hui programmée. L'exécution de ce plan passera par la création dès 2022 d'une joint-venture en Chine avec son partenaire local historique et la création en 2023 d'une 3^{ème} ligne de production en France. Cette stratégie doit permettre à Microoled de multiplier ses capacités de production par 2,5 d'ici à fin 2023.

Une ambition : franchir le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2024, puis 110 M€ dès 2026

Microoled est aujourd'hui prêt pour de nouvelles ambitions, portées à la fois par la solide dynamique sur ses marchés historiques et les opportunités offertes par sa prise de position sur le marché prometteur de la Réalité Augmentée.

Pour 2024, l'objectif de la Société est de franchir le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires, soit une activité multipliée par environ 2,5 par rapport à 2020. En 2026, la Société prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 110 M€, avec une contribution d'ActiveLook® qui devrait représenter environ 50% de l'activité totale à cet horizon et une marge d'EBITDA qui devrait être supérieure à 25%.

Mise à disposition du Document d'Enregistrement

Des exemplaires du Document d'Enregistrement de Microoled, approuvé par l'AMF en date du 10 janvier 2022 sous le numéro I.22-001, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la Société, au siège social de Microoled (7, Parvis Louis Néel, BP 50, BHT – Bâtiment 52, 38000 Grenoble Cedex 09) ainsi que sur les sites internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>) et de Microoled (<https://investir.microoled.net>). Le Document d'Enregistrement contient une description détaillée de Microoled, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière, ainsi que des facteurs de risque correspondant.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risques décrits en section 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Document d'Enregistrement, pourraient également avoir un effet défavorable.

Contacts

MICROOLED

Eric Marcellin-Dibon

04 38 88 47 29

investors@microoled.net

Communication Financière

Simon Derbanne

01 56 88 11 14

sderbanne@actifin.fr

Presse financière

Isabelle Dray

01 56 88 11 29

idray@actifin.fr

Presse Corporate

Jean-François Kitten / Alexandra Kozak

06 11 29 30 28 / 06 19 30 71 10

a.kozak@licencek.com / jf@licencek.com

A propos de Microoled

Avec 25 M€ investis en recherche & développement depuis sa création en 2007 au cœur de la Tech Valley à Grenoble, Microoled s'est spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de micro-écrans OLED pour les applications proches de l'œil (équipements optiques de plein air, lunettes de vision nocturne, oculaires de matériels médicaux, lunettes de réalité augmentée...). En quelques années, Microoled s'est imposé auprès des plus grands intégrateurs technologiques mondiaux grâce à une technologie unique permettant de combiner résolution, haute luminosité et faible consommation d'énergie. Fort de ses solides différenciateurs technologiques, Microoled est aujourd'hui n°1 européen et n°2 mondial sur ses marchés historiques. La Société est désormais engagée dans la conquête du marché de la SportTech avec le déploiement d'ActiveLook®, une solution de rupture dans les lunettes de Réalité Augmentée à destination des sportifs du monde entier.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Microoled ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Microoled. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Microoled attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Microoled opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué. De plus, même si la situation financière de Microoled, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Microoled opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans le présent communiqué, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Microoled. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Microoled ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, notamment en application du règlement No 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Microoled dans un quelconque pays.

Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du Document d'Enregistrement, objet de ce communiqué et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumis ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Microoled ne peuvent

être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Microoled n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique. S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.